

AMNISTIE POUR LES NAZIS FRANÇAIS !

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FEDERATION ANARCHISTE

Cinquante-sixième année. — N° 368
JEUDI 16 JUILLET 1953
LE NUMERO : 20 francs

Fondé en 1895 par Louise MICHEL et Sébastien FAURE

Pour un 3^e Front Révolutionnaire International

INTERNATIONALE
ANARCHISTE

La clique
réactionnaire
du Luxembourg
absolut

Les assassinats continuent !

Sur ordre du Gouvernement les flics du « socialiste »
franc-maçon Baylot tire sur la classe ouvrière

PREMIER BILAN

7 morts dont 6 ouvriers Nord-Africains

Plus de 100 blessés

Paris ouvrier commémore le 164^e anniversaire de la prise de la Bastille.

Paris ouvrier n'oubliait pas la première grande Révolution, la fin des priviléges de la noblesse et du clergé.

Paris ouvrier fêtait ce jour mémorable dans la dignité.

Un cortège pacifique, organisé par la C.G.T., le P.C. et diverses

organisations, avait été autorisé de la Bastille à la Nation.

Mais encore une fois le pavé de Paris, le pavé du vieux faubourg est rouge.

LE SANG OUVRIER A COULE.

7 ouvriers, dont 6 Nord-Africains sont morts, fauchés par les balles meurtrières de la police.

Paris, en ce lendemain du crime, est consterné. Toute la clas-

se ouvrière est accablée. Toute l'Afrique du Nord est sous l'emprise de la douleur qui la frappe. 7 ouvriers ont été lâchement assassinés, 7 ouvriers sont morts victimes de la provocation.

Alors que la radio gouvernementale annonçait, vers 16 h., que la manifestation se déroulait pacifiquement, il ne fait aucun doute que la provocation gouvernementale était prémeditée.

C'est seulement à la fin de la manifestation, à la dislocation, que les flics de Baylot se ruèrent sur les Nord-Africains.

Il fallait donc, encore une fois, que le sang des travailleurs coule.

Il fallait que les flics commettent leur crime.

La bourgeoisie française vaincue par la résistance du peuple en Afrique du Nord se venge sur les travailleurs nord-africains venus travailler en France. Elle comptait ici sur l'indifférence dans laquelle jusqu'à présent se laissait aller la population.

Maintenant, ce temps est révolu. La fraternité qui unit les travailleurs nord-africains aux travailleurs français ne permettra plus les sévices de la police.

Nos camarades, nos frères nord-africains assassinés par la police seront vengés.

LE COMITE NATIONAL
DE LA FEDERATION
ANARCHISTE.

A WASHINGTON La Conférence montre l'affolement des bourgeois occidentales face à la volonté d'émancipation des peuples qu'elles oppriment

La conférence de Washington s'est ouverte le vendredi 10 juillet. Elle groupe les ministres des Affaires étrangères français, anglais et yankees, Bidault, Salisbury et Foster Dulles.

Les objectifs de cette conférence n'ont pas été clairement définis et l'on ignore de quels pouvoirs ont été investis les trois hommes. Cependant, cette réunion a vraisemblablement pour but un essai de clarification des problèmes pra-

tiquement insolubles qui se posent aux imperialismes occidentaux.

C'est, qu'en effet, la situation internationale a atteint son maximum de complexité et n'est plus qu'un tissu de contradictions, à tel point qu'aucun gouvernement ne sait exactement quelle position adopter.

Que ce soit au sujet de la Corée, de l'unification de l'Allemagne et de la C.E.D., ou de la guerre d'Indochine, partout on relève les mêmes embrouil-

laminis, les mêmes contradictions entre les politiques des différentes puissances, ou, comme c'est le cas du gouvernement français pour l'Indochine, le manque total de décision, la perte de toute initiative.

Nous allons donc nous contenter de faire un tour d'horizon général des questions qui pourront être abordées par les ministres.

En Allemagne, le problème majeur est celui de l'unification, car il est l'aspiration de tout le peuple allemand.

Les dirigeants anglais voudraient que l'Occident prenne l'initiative dans cette unification. Or, se pose simultanément la ratification du traité de la communauté européenne de défense, dans lequel l'Allemagne de l'Ouest est incluse.

Et la signature de ce traité, qui revient en fait à intégrer définitivement l'Allemagne de l'Ouest dans le bloc U.S., si

griffe la négociation de toute unification...

En Corée, l'acceptation des Sino-Coréens de reprendre les négociations a mis les U.S.A. dans une situation très épique.

Il ne leur sera plus possible de se dérober dérisoires et ils risquent de se trouver dans un imbroglio incontrôlable, pour peu que Syngman Rhee redéclenche les hostilités après l'armistice. Dans ce cas, ils seraient obligés de lutter contre lui, en compagnie des Sino-Coréens (?), ou de renier leur signature d'armistice, c'est-à-dire d'apparaître comme agresseurs, ou alors d'abandonner purement et simplement la Corée, ce qui revient à une défaite totale de leur impérialisme...

(Suite page 2, col. 2.)

CHRISTIAN.

P. PHILIPPE.

(Suite page 2, col. 5.)

Nos Députés ont bien travaillé pour la paix

VEC le châtelain Laniel s'ouvre l'ère de l'économie, préparée par son prédecesseur Mayer. En ce moment, nos députés et autres zélus travaillent d'arrache-pied à la réalisation de cette politique. Un grand pas vient d'ailleurs d'être fait, puisque le Conseil de la République a adopté par 200 voix contre 90 l'article 11 précisant que : « Le gouvernement devra réaliser au moins 200 milliards d'économies sur le budget de 1954 ». Nous, on aime particulièrement le au moins mais ne soyons pas sectaires et attendons avec confiance les résultats fructueux du labeur acharné d'hommes au cœur désintéressé, pour qui la réalisation d'un idéal compte plus que tout au monde.

Qui... enfin... l'idéal, c'est d'accord, mais faut bien vivre en plus, pas ? Aussi est-ce avec une conscience rendue tranquille par la certitude des 200 milliards d'économies pour 54 (puisque c'est voté), l'opération est quasi réalisée ! que les sinistres, les oiseaux guignols du Parlement se sont octroyé 25.000 fr. d'augmentation par mois sur une misérable indemnité parlementaire de 150.000 fr., on n'est jamais mieux servi que par soi-même, comme on le constate une fois de plus. Bien entendu, cette augmentation, que dis-je, cette aide indispensable à de malheureux économiquement faibles, part avec effet rétroactif du mois d'avril, car depuis ce temps-là, ils ont drôlement bosse, nos reçus, occupés qu'ils étaient à s'arracher les portefeuilles dans les gouvernements successivement pressentiés de la période de crise.

Toute peine mérite salaire, aussi le manœuvre léger apprendra-t-il avec

satisfaction cette augmentation, égale à elle seule, à sa propre paye ! En particulier les électeurs staliniens doivent se réjouir de voir les représentants du peuple encasiner en toute modeste socialiste, 175.000 fr. par mois, au même titre que les collègues de pupitre « bourgeois ». Mais ne déformons pas les faits, soyons humains et reconnaissions que les zélus communistes s'opposent le plus souvent aux votes d'augmentation parlementaire. Oui, tout de même, il faut garder un minimum de

(Suite page 2, col. 2.)

CHRISTIAN.

P. PHILIPPE.

(Suite page 2, col. 5.)

Aux pouvoirs spéciaux de Laniel les travailleurs répondront par la lutte de classe

Investi par lassitude, Laniel vient de faire adopter son « plan de redressement financier » par une Assemblée qui semble résignée à l'inévitable. Il obtient également les pouvoirs spéciaux qui avaient provoqué l'échec de ses prédecesseurs malheureux.

Ce double succès confirme avec éclat ce que nous disions dans l'éditorial consacré à son investiture.

« La victoire de Laniel est donc bien un signe de dérépititude » (1).

Décrépitude des institutions et dérépitude du régime, que le « plan mirifique » du nouveau gouvernement ne parviendra pas à se sauver.

Tout comme Mayer, dont les projets d'assainissement financier furent repoussés, Laniel se propose de réduire le déficit en réalisant des économies et en cherchant des ressources nouvelles.

Ces ressources, le nouveau gouvernement les trouvera par l'augmentation du prix de l'essence, des droits de timbre, des taxes sur l'alcool et par la création d'un droit de licence pour les bouilleurs de cru.

On pourra s'étonner de voir accepter si facilement des mesures qui portent atteinte aux priviléges de certaines ententes professionnelles, comme les routiers, les betteraviers ou les bouilleurs de cru.

Mais ces recettes nouvelles, destinées à gager les 240 millions d'avance de la Banque de France, ont été accordées parce que le gouvernement a promis de réaliser des économies.

Pour y parvenir, Laniel a obtenu des pouvoirs étendus qui lui permettront de « modifier certaines dispositions législatives, atténuer les charges qui pèsent sur les finances publiques, des services civils

et de réaliser des économies.

Pour y parvenir, Laniel a obtenu des

pouvoirs étendus qui lui permettront de « modifier certaines dispositions législatives, atténuer les charges qui pèsent sur les finances publiques, des services civils

et de réaliser des économies.

Pour y parvenir, Laniel a obtenu des

pouvoirs étendus qui lui permettront de « modifier certaines dispositions législatives, atténuer les charges qui pèsent sur les finances publiques, des services civils

et de réaliser des économies.

Pour y parvenir, Laniel a obtenu des

pouvoirs étendus qui lui permettront de « modifier certaines dispositions législatives, atténuer les charges qui pèsent sur les finances publiques, des services civils

et de réaliser des économies.

Pour y parvenir, Laniel a obtenu des

pouvoirs étendus qui lui permettront de « modifier certaines dispositions législatives, atténuer les charges qui pèsent sur les finances publiques, des services civils

et de réaliser des économies.

Pour y parvenir, Laniel a obtenu des

pouvoirs étendus qui lui permettront de « modifier certaines dispositions législatives, atténuer les charges qui pèsent sur les finances publiques, des services civils

et de réaliser des économies.

Pour y parvenir, Laniel a obtenu des

pouvoirs étendus qui lui permettront de « modifier certaines dispositions législatives, atténuer les charges qui pèsent sur les finances publiques, des services civils

et de réaliser des économies.

Pour y parvenir, Laniel a obtenu des

pouvoirs étendus qui lui permettront de « modifier certaines dispositions législatives, atténuer les charges qui pèsent sur les finances publiques, des services civils

et de réaliser des économies.

Pour y parvenir, Laniel a obtenu des

pouvoirs étendus qui lui permettront de « modifier certaines dispositions législatives, atténuer les charges qui pèsent sur les finances publiques, des services civils

et de réaliser des économies.

Pour y parvenir, Laniel a obtenu des

pouvoirs étendus qui lui permettront de « modifier certaines dispositions législatives, atténuer les charges qui pèsent sur les finances publiques, des services civils

et de réaliser des économies.

Pour y parvenir, Laniel a obtenu des

pouvoirs étendus qui lui permettront de « modifier certaines dispositions législatives, atténuer les charges qui pèsent sur les finances publiques, des services civils

et de réaliser des économies.

Pour y parvenir, Laniel a obtenu des

pouvoirs étendus qui lui permettront de « modifier certaines dispositions législatives, atténuer les charges qui pèsent sur les finances publiques, des services civils

et de réaliser des économies.

Pour y parvenir, Laniel a obtenu des

pouvoirs étendus qui lui permettront de « modifier certaines dispositions législatives, atténuer les charges qui pèsent sur les finances publiques, des services civils

et de réaliser des économies.

Pour y parvenir, Laniel a obtenu des

pouvoirs étendus qui lui permettront de « modifier certaines dispositions législatives, atténuer les charges qui pèsent sur les finances publiques, des services civils

et de réaliser des économies.

Pour y parvenir, Laniel a obtenu des

pouvoirs étendus qui lui permettront de « modifier certaines dispositions législatives, atténuer les charges qui pèsent sur les finances publiques, des services civils

et de réaliser des économies.

Pour y parvenir, Laniel a obtenu des

pouvoirs étendus qui lui permettront de « modifier certaines dispositions législatives, atténuer les charges qui pèsent sur les finances publiques, des services civils

et de réaliser des économies.

Pour y parvenir, Laniel a obtenu des

pouvoirs étendus qui lui permettront de « modifier certaines dispositions législatives, atténuer les charges qui pèsent sur les finances publiques, des services civils

et de réaliser des économies.

Pour y parvenir, Laniel a obtenu des

pouvoirs étendus qui lui permettront de « modifier certaines dispositions législatives, atténuer les charges qui pèsent sur les finances publiques, des services civils

et de réaliser des économies.

Pour y parvenir, Laniel a obtenu des

pouvoirs étendus qui lui permettront de « modifier certaines dispositions législatives, atténuer les charges qui pèsent sur les finances publiques, des services civils

et de réaliser des économies.

Pour y parvenir, Laniel a obtenu des

pouvoirs étendus qui lui permettront de « modifier certaines dispositions législatives, atténuer les charges qui pèsent sur les finances publiques, des services civils

et de réaliser des économies.

AUX ORDRES DES AMÉRICAINS

Le ministre de la Défense Nationale saccage la forêt de Fontainebleau

Chers camarades,

Me référant à votre invite « Ami lecteur deviens correspondant du « Lib », j'ai pensé vous écrire pour vous signaler un fait susceptible de vous intéresser.

Il s'agit de l'affaire des Trois-Pignons, dont le « Libertaire » a fait écho dans ses colonnes il y a quelques mois. Vous connaissez certainement mieux que moi la genèse de l'affaire. Devant les projets sacriléges de l'armée tendant à mettre la main sur le domaine de Bois-Rond, afin d'en faire un terrain de manœuvre pour les chars, de légitimes protestations avaient jailli de toutes parts, depuis les associations de plein-air, de tourisme, jusqu'à des organes, dont le moins que l'on puisse dire c'est qu'ils approuvent pleinement la politique actuelle du gouvernement, tel par exemple « Le Figaro », où André Billy, de l'Académie Concourt, avait élevé dans ce journal une vigoureuse protestation à l'encontre du vandalismisme caractérisé. Car, pour qui connaît, c'est mon cas, la sauvage beauté de la région intéressée, il n'est pas difficile de prévoir ce que l'aboutissement de semblable projet, à commencer par l'interdiction d'entrer, allait comporter de conséquences.

Aussi, devant toutes ces protestations et pendant quelque temps, on aurait pu croire que l'armée allait renoncer à ses projets, et même le bruit avait couru

LANIEL

(Suite de la première page)

et des entreprises nationalisées : licenciements, arrêt de l'avancement, recul de l'âge de la retraite, c'est-à-dire chômage accru, sont les premières mesures auxquelles on peut s'attendre. En même temps, des restrictions seront apportées aux prestations de la Sécurité Sociale. Car il est bien entendu qu'on ne touchera pas aux crédits militaires. L'appel patriotique de Lanier comparant le sacrifice de 5 fr. par litre d'essence auquel les automobilistes se sont déjà habitués et le sacrifice que font nos combattants d'Indochine, est assez édifiant.

Seules les dépenses civiles supportent des économies.

Mais ces maigres palliatifs, pour un déficit de 800 milliards ne suffiront pas à alimenter le fonds d'expansion économique destiné à lutter contre l'inflation. Pour enrayer celle-ci le gouvernement devra maintenir le blocage des salaires, alors qu'il n'aure aucun moyen de stabiliser les prix. Et avec toujours plus d'acuité, ce sera, non plus le problème de la crise financière, mais celui de la crise du régime qui se posera :

Les projets que le gouvernement va mettre au point pendant les vacances autoront le même sort que la relance économique de Mayer. Les travailleurs vont rentrer de congé ; bousculant toutes les prévisions, les revendications mettront à l'ordre du jour deux questions qu'on semble avoir oubliées : le plein emploi et l'augmentation du pouvoir d'achat.

Incapable d'y apporter une solution, Lanier sera tenté d'utiliser sur le plan social les pouvoirs spéciaux qu'il a déclarés pour l'économie ; ce sera alors l'interdiction de la grève et la répression.

La crise économique et financière s'ajoutera la crise sociale. Le réveil syndical est incontestable. Les travailleurs se préparent au combat.

Après une victoire facile sur des députés mornes et lasés, Lanier, industriel du textile, va se trouver face à la classe ouvrière. Il fera connaissance avec la dure réalité de la lutte de classe.

Nos députés ont bien travaillé pour la paie

(Suite de la première page)

mais puisque nous en sommes sur le chapitre augmentation, savez-vous

que les 9/20^e de l'indemnité parlementaire sont exonérées d'impôts, mais oui. Autre chose. Savez-vous également que ces messieurs sont tous assimilés au rang de conseillers d'Etat, le plus élevé, et bénéficient de ce fait des multiples avantages accordés aux magistrats de l'administration suprême ? Enfin, le bouquet, ces derniers nommés recevant une prime de « productivité » ! les zélus sont en train de se débrouiller afin d'en bénéficier à leur tour ! Selon la formule consacrée, tout commentaire risquerait d'affadir le sel de ces révélations.

Le plus comique, à condition de trouver cela comique bien entendu, de l'histoire, c'est la vertueuse indignation du citoyen Bénazet, chignour au journal « L'Aurore-France Libre-Ce Matin, etc. » relatait le fait dans son « point de vue » quotidien. Ce bonhomme a tout du M. Prud'homme classique, c'est le petit bourgeois français, avec sa chaîne de montre et ses moustaches, et rouspète avec ça, disant leurs vérités aux plus grands avec la candeur du citoyen sans reproches. Sans doute, le chronique benazettien a-t-il de nombreux lecteurs, car l'électeur moyen se retrouve dans ces réflexions d'une logique laborieuse, d'une solennelle anélie. Jugez-en, le Bénazet s'élève (il en a bien besoin, le pauvre, à tous « points de vue ») contre l'augmentation de l'indemnité parlementaire, soit. Mais c'est parce que les zélus ne travaillent pas assez, sans cela notre matamore en gilet de flanelle serait d'accord afin que « nos députés soient largement payés » suivant ses propres déclarations. Et celui-ci de comparer avec nostalgie le comportement des politiciens de Londres ou de Berne, lesquels se mettent au boulot à 8 heures du matin, là au moins, le Bénazet suisse en a pour son argent.

Les inspecteurs « embarquent » l'« agitateur ». Direction : Villa des Oiseaux, Villa Germain ou Centre répressif de Bordj-Menaïel.

Passage à tabac raffiné : baignoire, règle sous les genoux, jets d'eau dans la bouche ou l'anus, coups de poing, coups de pied, etc...

Le processus est constant, classique, si l'on peut dire, depuis la Gestapo jusqu'à la P.R.G. Dûment battu, réduit aux limites extrêmes de la résistance humaine, le « prévenu » est conduit devant le juge. Il n'en, c'est l'évidence. On le ramène aux locaux de la P.R.G. : autre séance de torture ; signera-t-il la « déclaration » ? Qui importe ! Il sera de toute manière condamné. S'il signe, il niera devant le tribunal. S'il ne signe pas, il risque d'y laisser la vie.

Condamné, il est emmené au lieu de détention : Berrouaghia, Ein-sheïf et autres sinistres centrales.

La première lutte engagée contre l'administration pénitentiaire concerne le statut politique. Grève de la faim. Satisfaction est donnée le plus souvent, après la torture inopérante de l'absorption forcée par le canal de l'oesophage ou du rectum.

Revendication pour de meilleures conditions de détention, pour une meilleure nourriture, des objets de toilette, la cantine. Cela n'en souvient à la cellule, froide, humide, exigüe. La folle guette. Grève de la faim, encore et toujours. C'est la seule arme du détenu politique.

Mais l'espérance est là. Il y a, de l'autre côté des barreaux et des murs épais, le peuple et son Mouvement national irrésistible dont les efforts et le combat quotidiens vaincront les forces répressives.

Il y a, de l'autre côté des barreaux, le prolétariat révolutionnaire de France qui doit tout faire pour que cesse cette répression féroce contre nos frères algériens.

Dans tous les ateliers, usines, bureaux, chantiers, manifestez votre solidarité avec le prolétariat algérien. Exigez la libération de tous les détenus politiques. Débrayez, cessez le travail, affirmez votre solidarité totale avec tous les ouvriers nord-africains.

JUSTICE RACISTE

Où est la justice ?

Un grand quotidien du soir relate un fait divers dont voici le résumé : Sidi Diot, 22 ans, ingénieur, guinéen est condamné à 6 mois de prison et 20.000 fr. d'amende, pour coups et blessures et détentio-

n de armes. Mais c'était mal connaitre l'adversaire qui continuait dans l'ombre son sort de travail, puisque, récemment, éclata comme une bombe, la nouvelle que « MALGRE LES OPPOSITIONS, LE MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE A ACHEVE LE DOMAINE DE BOIS-ROND, PRES D'ARBONNE (« Parais libéré »), du 22-5-53).

Voilà où nous en sommes, et l'irréparable est pour ainsi dire accompli. Dans quelque temps, l'un des plus beaux coins du Massif de Fontainebleau (un coin de plus de 800 hectares) sera mutilé et saccagé de fond en comble, de par la volonté de quelques argousins en mal de défense soi-disant nationale ; des milliers d'arbres vont être abattus, de magnifiques rochers détruits, tout cela pour répondre aux désideria d'une escouade de sables guignols chamarres, plats valets de la clique gouvernementale.

Il y en a un qui doit se réjouir : c'est le sénateur-maire de Fontainebleau, M. Pajot ; c'est lui qui a suggéré en premier au secrétaire d'Etat à la Guerre, De Chevigné, l'idée de transformer les Trois-Pignons en champ de manœuvre, et qui depuis n'a cessé de pousser à la roue pour que cela s'accomplisse. Cela ne lui suffisait donc pas d'avoir dans sa ville le triste privilège d'héberger la sinistre cohorte barbouillée du carnavalesque des forces atlantiques ? C'est probable d'ailleurs qu'une sévère récompense pécuniaire a dû lui être octroyée pour avoir ainsi fait aboutir ses machinations ?

Il est vrai que, dans mon indignation juvénile, j'oublierai que certaines colonies sont francaises !

André LEFEVRE.

LE SCANDALE DE L'ALCOOL

Les constatations mesurées de M. Taix et des autres

Il existe en ce pays un Conseil Economique, qui a pour but d'informer le gouvernement sur toutes les questions économiques, bien entendu. Nous spécifions bien que son rôle est strictement informateur.

C'est une Chambre de statistiques, si l'on peut dire, qui fait double emploi avec l'Institut National des Statistiques et des Études Economiques (INSEE), mais qui coûte au contribuable extrêmement cher et ne donne aucun travail utile, sinon que des messieurs, choisis parmi toute la gamme des Chambres patronales, du monde des affaires et des Centrales syndicales, se réunissent de temps à autre, rédigent des rapports suivant l'INSEE, s'écoulent à pléthine ce qui ne leur appartient qu'en vertu de décrets qu'ils ont eux-mêmes forgés, et la célèbre phrase : « Oh ! Liberté, que de crimes ne commet-on pas en ton nom ! » se trouve démontré encore une fois.

Le Conseil Economique est, en ce moment, en pleine besogne. Il a tendance à beaucoup travailler pendant les vacances. Il se repose, c'est vrai, quand les autres travaillent.

M. Taix Gabriel (Gaby pour les dames) vient de faire un rapport sur les excédents d'alcool. Gaby est représentant des entreprises nationalisées audit Conseil.

Gabriel Taix donne les chiffres relevés par l'INSEE, que voici : 6 millions d'hectolitres d'alcool en trop cette année, que l'Etat a payé 60 milliards et qu'il ne pourra revendre que 42 milliards. L'Etat a donc un stock de trois ans, la consommation moyenne annuelle est d'environ 2 millions d'hectolitres. Contribuables, à vos poches ! M. Taix s'étaise sur le prix de revient du carburant binaire — essence-alcool — d'un caoutchouc synthétique, trop onéreux, vu le coût de l'alcool. Mais pourquoi donc M. Gabriel Taix se tait-il sur les solutions à envisager. Tout de suite, il se retranchera sur son rôle d'informateur, ainsi que le sont tous ses collègues, sans omission.

On y rencontre, au sein de ce Conseil, tout le gratin du patronat, de la finance, du commerce, et, fier comme Artaban, les « représentants » des ouvriers. Mais oui, ils y sont, et au grand complet, la C.G.C., la C.F.T.C., la C.G.T.-F.O. et la C.G.T. La C.G.S.I. n'y est pas, mais elle est représentée directement ; comme c'est une filiale du C.N.P.F., elle y est fortement ancrée.

Le Conseil Economique est, en ce moment, en pleine besogne. Il a tendance à beaucoup travailler pendant les vacances. Il se repose, c'est vrai, quand les autres travaillent.

M. Taix Gabriel (Gaby pour les dames) vient de faire un rapport sur les excédents d'alcool. Gaby est représentant des entreprises nationalisées audit Conseil.

Gabriel Taix donne les chiffres relevés par l'INSEE, que voici : 6 millions d'hectolitres d'alcool en trop cette année, que l'Etat a payé 60 milliards et qu'il ne pourra revendre que 42 milliards. L'Etat a donc un stock de trois ans, la consommation moyenne annuelle est d'environ 2 millions d'hectolitres. Contribuables, à vos poches ! M. Taix s'étaise sur le prix de revient du carburant binaire — essence-alcool — d'un caoutchouc synthétique, trop onéreux, vu le coût de l'alcool. Mais pourquoi donc M. Gabriel Taix se tait-il sur les solutions à envisager. Tout de suite, il se retranchera sur son rôle d'informateur, ainsi que le sont tous ses collègues, sans omission.

M. Taix n'est pas un ingrat, il a la reconnaissance du ventre. L'Etat, par le poche des contribuables, le paye.

Alors, il ne va tout de même pas s'attaquer à la structure du régime capitaliste qui le fait vivre et l'entretenir.

Il n'est, certes, pas plus coupable que tous ceux qui siègent à ses côtés.

Il ne peut donc dénoncer toute la gabegie, toutes les combines, toutes les compromissions, toutes les forfaitures électorales. Il n'y a-t-il pas, messieurs les députés, les sénateurs, toute une clientèle électorale à satisfaire avant tout. Vous êtes reconnaissants vis-à-vis des bouilleurs de cru, des grosses distillateurs, des parfumeurs, gros utilisateurs d'alcool. Car le scandale, il est là et pas autre part. Le dénoncer, certes, ce n'est pas régler toute la question. Le régime lui-même est un perpétuel scandale. Pour résoudre cette solution, c'est le régime lui-même qui faut détruire. Mais, comme, au Conseil Economique, en sont partisans ? Au contraire !

Mais, alors, que font audit Conseil les représentants des ouvriers ? Du réformisme, tout simplement. La Révolution sociale, ils s'en servent pour accéder, ensuite elle n'a plus que le rôle de palliatif.

Travaillers ! dans vos syndicats, exigez le retrait immédiat de vos représentants au sein du Conseil Economique.

Laissez le régime d'exploitation se corrodé. Nous n'avons pas à apporter de l'eau au moulin du capitaliste.

De collaboration de classe ! La suppression du régime d'exploitation, dont le patronat est le nerf moteur, est le but essentiel et primordial de la Révolution sociale. C'est l'article premier de nos statuts syndicaux. Travaillers, vous ne devrez pas l'oublier.

René GÉRARD.

UN TOIT POUR CHAQUE TRAVAILLEUR

La grande misère des propriétaires !

LA RENTE FONCIERE

Propriétaire de 148 immeubles à Paris, dont le Grand Hôtel à Paris, cette société est au capital de 100 millions, réparti en 20.000 actions de 5.000 fr. La capitalisation boursière s'est élevée au 18 juillet dernier, au taux de 54.000 francs. Ce qui démontre un pourcentage bien coquet. L'état n'empêche pas à ce taux-là !

COMPAGNIE FONCIERE DE FRANCE

Cette Compagnie est au capital de 23.280.000 francs réparti en 12.253 actions de 1.900 francs. Le 18 juillet dernier, cette action était cotée à la Bourse de Paris 33.200, ce qui équivaut à une capitalisation boursière de 406.799.600 francs.

Revenue brut du domaine en 1948 : 27,6 millions ; en 1949 : 46,9 millions ; en 1950 : 59,3 millions ; en 1951 : 78,3 millions. Le bilan de cette Compagnie indique que les travaux ont coûté, en 1950, 5.171.000 francs de plus qu'en 1949 et, en 1951, 13.420.000 francs de plus qu'en 1950.

On aimera connaître les raisons de ce mutisme sur la somme des travaux effectués. C'est vrai que la Compagnie paye royalement les administrateurs d'immeubles et qu'il est inutile aux locataires d'être renseignés sur ce point.

SOCIETE FONCIERE LYONNAISE

Capital : 54.200.000 francs en 21.680 actions de 2.500 francs. Le 18 juillet, l'action était cotée en Bourse à 34.000 francs, soit une capitalisation boursière de 745.792.000 francs ; le dernier coupon payé en juillet 1952 s'élevait net à 248 francs par action de 2.500 francs.

IMMEUBLES DE LA PLAINE MONCEAU

Le domaine immobilier de cette société ressort à 29 immeubles. Les rentes locatives sont évaluées en 1949-1950 à 17,6 millions ; en 1950-1951, à 25,7 millions ; en 1951-1952, à 38,3 millions. En regard, les bénéfices nets s'établissent pour les mêmes périodes à 2.409.000 francs, 4.928.000 francs, 13.366.000 francs, compte tenu pour cette dernière somme de 3.340.000 francs de dommages de guerre.

Puisque l'on vous dit que les propriétaires sont dans la détresse !

A WASHINGTON

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Bidaud, lui, est chargé par le gouvernement Lanier de s'informer sur la situation des propriétaires, que pourront apporter les « grands » (de ceci, Sarraut ne souffre mot, et pour cause) :

« Non, une victoire militaire, si rendons à César ce qui appartient à César, et montre toute l'inutilité des solutions que pourront apporter les « grands » (de ceci, Sarraut ne souffre mot, et pour cause) : à elle seule de mettre fin au drame indochinois. En effet, les masses humaines derrière le front de combat restent exaltées par la volonté de conquérir l'indépendance. A côté des rebelles intoxiqués par la propagande de Moscou, il y a la foule majeure des nationalistes qui détiennent avant tout, sans exception communiste, l'autonomie de leur patrie. Leur amitié agissante ou larvée ne s'est pas démontée au cours de la guerre de Corée, mais leur révolte contre l'indépendance, si elle existe, n'est pas aussi grande que la révolte contre l'indépendance, si elle existe, n'est pas aussi grande que la révolte contre l'indépendance, si elle existe, n'est pas aussi grande que la révolte contre l'indépendance, si elle existe, n'est pas aussi grande que la révolte contre l'indépend

LES GANGSTERS ENTRE EUX au pays de la libre entreprise

Nous n'aimons en Europe que de faibles échos de l'enquête du sénateur démocrate Kefauver qui pourtant fut suivie avec passion par toute l'Amérique. Cette enquête mit en relief la collusion des cauds de la pegre avec de nombreux politiciens et policiers.

Et voilà qu'un ouvrage vient de sortir en France qui est la version républicaine de cette enquête. « SOCIÉTÉ ANONYME POUR ASSASSINATS » n'est pas comme on pourrait le croire le dernier « Série Noire », mais bien une sorte de rapport d'un District Attorney — commissaire de police métis d'procureur et de juge d'instruction — qui envoi sept des plus dangereux gangsters américains à la chaise électrique.

Il résulte de ces travaux — ceux de la commission du sénateur démocrate et ceux du procureur républicain — que les deux grands partis politiques qui se succèdent au pouvoir sont aussi pourris l'un que l'autre.

Dans l'ouvrage de Burton B. Turkus, nous assistons à la naissance en Amérique de quelques gangs comme la fameuse « Mafia » ou « Union Siciliano », à leur évolution et à la création d'un cartel national des gangs qui grâce à la corruption des politiciens et des policiers, et à l'aide de méthodes terroristes parvinrent à créer un véritable Etat dans l'Etat avec son gouvernement composé des chefs des gangs les plus puissants, ses lois, sa haine cour, sa police, son 2^{me} bureau.

Suivant en cela l'exemple de toutes les nations du monde, il y a quelques siècles, fatigués de s'occire mutuellement, désireux de jouir en paix de leurs immenses fortunes si durement acquises, les chefs de gangs décideront en 1931 de créer un Cartel (tout le monde ne peut pas faire l'Europe) et ce Cartel existe toujours en 1953.

Tous les gangs en dépendent ou sont brisés et réorganisés au profit du Cartel. Certaines affaires restent la propriété propre de chaque bande, d'autres sont nationalisées, les bénéfices sont répartis entre les gangs. Les « gouverneurs » contrôlent ainsi tous les racketts, tous les moyens de faire de l'argent facile et illégal, sur toute l'étendue du territoire de la démocratie. Ils disposent pour assurer la bonne marche de leur Société de lois solidement établies, d'une hauteur pour qui assure la justice, d'une police préventive et répressive triée sur le volet et bien entraînée, d'équipes de tueurs à la technique infatigable sillonnant le pays quand besoin est (aucune exécution d'un membre de la Société ne peut avoir lieu sans l'avis de la Haute Cour). Un système d'entraide absolument efficace est prêt à fonctionner quand cela devient nécessaire à coup de millions de dollars.

Le Cartel, par ses gangs et grâce à son organisation, étend son activité dans tous les domaines : réseaux de Paris, loteries clandestines, extorsions, usure, chantages, toutes les formes de vols. Tous les milieux versent leur dime : armateurs, industriels, transporteurs, vendeurs, syndiqués, etc...

Sa puissance est telle qu'il fait monter le coût de la vie dans les domaines les plus divers : pain, vêtements, transports, etc...

Quand aux politiciens et aux flics...

Un des « gouverneurs » des gangs et un candidat à la vice-présidence des U.S.A. se font photographier côté à côté dans une attitude amicale ; des maires des principales villes, un ambassadeur important, etc... sont au mieux avec iel ou tel caïd multi-millionnaire — en dollars.

Des gangsters confirmés sont arrêtés plusieurs fois pour meurtres ou vols et sont relâchés ou condamnés à des peines insignifiantes.

Quelques-uns — les petits, les sous-grades — écopent un peu plus. Burton B. Turkus a eu — de justesse — la peau de Lepke, l'un des « gouverneurs », les autres continuent.

Ils sont connus — je cite de mémoire : Anastasia, Frank Costello, Zwillman, Luciano (célèbre en Europe depuis sa « déportation » en Italie, d'où d'ailleurs il contrôlerait encore ses affaires), etc...

Après tout, ces gens représentent une force réelle au moment des élections, et puis l'Amérique n'est-il pas le pays de la libre entreprise. Et que font-ils d'autre que les grands bourgeois ?

Ils ont un gouvernement démocratique.

tique en ce sens qu'il n'y a pas de dictateur, mais des chevaliers de la table ronde égaux en droits.

Ce gouvernement a une justice et une police qui achètent, intimident ou suppriment les ennemis de l'ordre, c'est-à-dire ceux qui représentent un danger pour les bénéfices de la classe privilégiée, à les gouverneurs et de leurs sous-ordres.

Que voyons-nous d'autre dans la société des honnêtes gens, en France ou en Amérique ?

Les racketts font monter le coût de la vie dans certaines industries ?

Est-ce plus immoral que le profit des intermédiaires ? Que les hauts bénéfices de tous les profiteurs de notre société ? Je dédie bien à qui-concours de démontrer.

Et je voudrais bien qu'un moraliste m'explique ce qui est le plus honnête de dévaliser une banque ou de faire un beau coup en bourse ?

Alors pourquoi voudriez-vous que les grands bourgeois américains cherchent des histoires à ces collègues qui représentent, je le répète, une

force appréciable au moment des élections tant par leur aide financière que par l'aide d'équipes bien entraînées à toutes sortes de travaux louche.

Ces gens ont la même morale, tondent les mêmes moutons et vivent dans la même société. Un marxiste déclara vous démontrera qu'il ne peuvent qu'avoir une même organisation ayant un même but : l'argent.

Ainsi nous ne suivons pas plus le District Attorney Turkus que le sénateur Kefauver quand ils nous demandent de nous indignez. Nous, nous n'aimons pas les gangsters. Ni ceux qui ont la loi pour eux, ni les autres. Nous n'avons pas l'intention d'arbitrer leur différend.

D'ailleurs, tant qu'à faire, de deux maux, il vaudrait choisir le moins et préférer Pierrot le Fou à Schneider. Il a bien moins de victimes sur la conscience et ses rapines sont insignifiantes comparées aux cannelures sociales et économiques du grand patron du Creusot (ou pour rester en Amérique préférer Anastasia à Dupont de Nemours).

Alors pourquoi voudriez-vous que les grands bourgeois américains cherchent des histoires à ces collègues qui représentent, je le répète, une

force de Chicago, où fut grillé l'anarchiste Czolgosz qui les vengea en expédiant ad patres le président McKinley, au pays où Sacco et Vanzetti furent assassinés, au pays où les Rosenbergs coupables — selon vous — d'un soi-disant crime qui, en tout cas, ne relève que de leur conscience et non d'un sordide intérêt matériel, vont peut-être être condamnés à la chaise électrique, au pays où une justice pourrie souffre périodiquement l'indignation de tout ce qui pense, de tout ce qui a un minimum de sensibilité dans le monde, au pays où Mc Carthy étouffe impunément toute liberté de pensée, il n'est que trop normal que les grands bourgeois passent avec les gangsters.

Ces hommes gens ont mieux à faire qu'à se mêler des différends de ces messieurs quand par hasard l'un d'eux se met à table », qu'ils s'arrangent entre eux. On appelle ça un règlement de comptes.

R. CAVAN.

« Société Anonyme pour Assassins » de Burton B. Turkus et Sid Feder, Gallimard, 750 fr.

LA RADIO

ICI L'ON DECHÉE
SOYEZ PRUDENTS

RES remarquable par sa concision l'émission de Saint-Granier. On ne déplorera jamais assez le nombre des accidents du travail dus au relâchement de la prudence des ouvriers. Ne s'arrêtent pas en si bon chemin, M. Saint-Granier pourra aussi trouver à la source de nombreux drames de la vie ouvrière, le surmenage et les distractions dues aux soucis quotidiens. Sur ce dernier point, des techniciens du travail et des statisticiens d'assurances américains ont publié des textes traduits en français qu'il ne lui sera pas impossible de retrouver.

Les ouvriers travaillent dans les chaînes de la métallurgie et les femmes superexploitées pourront l'entendre des mofaits du surmenage. Les ouvriers du bâtiment se feront sans doute un plaisir de donner leur point de vue à Saint-Granier sur les dispositions sommaires de sécurité dans bon nombre d'entreprises de travaux publics.

Dans la fabrication des bouteilles, les prisonniers (masses de verre) fusionnent à faire la bouteille tombent d'une hauteur pour qui assure la justice, d'une police préventive et répressive triée sur le volet et bien entraînée, d'équipes de tueurs à la technique infatigable sillonnant le pays quand besoin est (aucune exécution d'un membre de la Société ne peut avoir lieu sans l'avis de la Haute Cour). Un système d'entraide absolument efficace est prêt à fonctionner quand cela devient nécessaire à coup de millions de dollars.

Le Cartel, par ses gangs et grâce à son organisation, étend son activité dans tous les domaines : réseaux de Paris, loteries clandestines, extorsions, usure, chantages, toutes les formes de vols. Tous les milieux versent leur dime : armateurs, industriels, transporteurs, vendeurs, syndiqués, etc...

Sa puissance est telle qu'il fait monter le coût de la vie dans les domaines les plus divers : pain, vêtements, transports, etc...

Quand aux politiciens et aux flics...

Un des « gouverneurs » des gangs et un candidat à la vice-présidence des U.S.A. se font photographier côté à côté dans une attitude amicale ; des maires des principales villes, un ambassadeur important, etc... sont au mieux avec iel ou tel caïd multi-millionnaire — en dollars.

Des gangsters confirmés sont arrêtés plusieurs fois pour meurtres ou vols et sont relâchés ou condamnés à des peines insignifiantes.

Quelques-uns — les petits, les sous-grades — écopent un peu plus. Burton B. Turkus a eu — de justesse — la peau de Lepke, l'un des « gouverneurs », les autres continuent.

Ils sont connus — je cite de mémoire : Anastasia, Frank Costello, Zwillman, Luciano (célèbre en Europe depuis sa « déportation » en Italie, d'où d'ailleurs il contrôlerait encore ses affaires), etc...

Après tout, ces gens représentent une force réelle au moment des élections, et puis l'Amérique n'est-il pas le pays de la libre entreprise. Et que font-ils d'autre que les grands bourgeois ?

Ils ont un gouvernement démocratique.

Au fil des ondes

Loulou, Line et son double, il n'y a pas de bouteilles inutiles dans la famille. Fallois virtuose l'ectoplasmie.

L'ABBAYE DE THELEMÉ

ON nous entretiennent de Rabelais, M. Lorulot nous commente l'Abbaye de Thélemé. Il a oublié un petit détail : le séjour de liberté qu'imagina le bon compère était réservé aux gens fortunés. La liberté des riches dans la servitude des pauvres n'était pas découverte. A ce titre, Néron fut un homme libre.

LIBRES PROPOS

UTRE surprise avec Georges Delamarre qui s'attaqua au Mur de la Terre et de la betterave. On ne peut qu'approuver — pour une fois — ses libres propos. Il y a trop d'alcool en France et pas assez d'alcooliques. Les gens pensent qu'ils ont des dépenses plus urgentes à faire que d'indemniser les plus d'alcool. Des paysans de l'Est se contentent de boissons, cidre ou poire, à 4%. L'« corps médical » ne cesse de crier : « casse-cou » devant les ravages de l'alcoolisme. Quels empêcheurs de tourner en rond ces paysans de l'Est. Qu'attendent-ils pour se sauver, non de Dieu, pour augmenter le taux d'alcoolisation de leur boisson grâce au précieux concours des distillateurs. Qu'est-ce que ça peut faire qu'un gosse crève sous les coups d'un alcoolique ? Les distillateurs, les magistrats, les gardiens de prisons et d'asiles d'aliénés, les dames patronesses de grâces de la vitaillante n'ont-il pas un rôle à jouer dans la société ?

Bousculez pas les décors.

LA VOIX DE L'ESPÉRANCE

ES termes de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Erreur, ce bon M. Maurice Tiersche leur découvre un petit fond revendicatrice risquant d'amener l'enfant à reconnaître à la Société des droits envers lui. Attention au risque d'éveiller chez l'enfant des désirs insatisfaisants qui en feront un revendicateur, un révolté. MM. Maurice Tiersche, Gilbert Robin, Mme Clara Candiani et Cie auront-ils le courage d'aller une fois pour toutes jusqu'au bout de leur pensée sur la revendication au lieu d'échapper à l'aide de leur sophisme l'iniquité crante de la condition des enfants les plus pauvres. S'il arrive souvent que la revendication de certains « bonheurs » chez des adultes prennent un ton de mièvrerie, il n'y a pas à rougir de réclamer le bonheur de l'enfance. M. Danan a écrit, avec juste raison, que beaucoup d'enfants, parvenus à l'âge adulte, ne manquent pas de constater que la part de bonheur qui leur fut réservée était un tantinet parimonieuse. Il y a des taudis, Messieurs, réservés plus souvent à l'enfance ouvrière. Il y a des enfants qui ont faim dans les foyers de chômeurs. Messieurs les psychologues, enfonsez-vous bien ça dans le test.

LA COUPE DE FRANCE DES VARIÉTÉS

RES sincèrement, chez ces groupes artistiques, il n'y a pas l'originalité, la sève populaire que l'on pourraient espérer. Le plus souvent on s'ingénie à mimer les grands corniauds et les grandes corniaudes du disque et du micro. Cette émission nous donne cependant l'occasion d'écouter des propos très justes d'André Labarthe sur le travail des hommes et Saint-Granier nous

fait retrouver le présentateur d'émission peut-être le plus sobre et le plus plaisant qui existe.

L'EDUCATION SANITAIRE

Y a quelque temps, à table, nous décapulions une bouteille de lait pasteurisé pour boire. Le lait était tourné. Il n'y a pas de quoi en faire un roman. Pour une fillette d'un an dont la maman se sera chez le même fournisseur, cela faillit devenir un épilogue. En termes clairs, la gosse faillit crever. Conclusion ? Peut-être pourra-t-on faire rayonner de temps en temps l'éducation sanitaire sur la voie lactée et autres belles œuvres.

A. CHANCELLER.

Ondes saintes, Ondes envahissantes

A la radio, le clergé s'est installé comme en terre conquise, fondant l'équilibre de la tolérance avec « l'été-toi de la que je m'y mette ». Il en résulte, le dimanche matin, un véritable siège en règle et l'ennemi est plus puissant que les murs. Sermons, cantiques, chœurs, toute l'infanterie de la Foi occupe le réduit. Il n'y en a pour que Dieu soit mort et bien mort.

Il est mort ce Dieu cruel, pour lequel tant de sang fut versé, tant d'innocents ont souffert. Il est mort ce Dieu d'airain que les souffrances les plus humbles n'ont jamais mis en état de fatimini. Il est mort ce Dieu sadique infligeant des épreuves imitées à tant d'êtres à bout de forces. Il est mort ce Dieu flagorneur des égoïstes et des hypocrites. Il est mort ce Dieu impuissant devant l'horreur des gigantesques charniers humains. Il est mort ce Dieu amoureux qui n'a jamais éclairé le quotidien du plus modeste miracle, ce Dieu impassible devant la flétrissure d'un lys à pétales d'ange. Il est mort et bien mort et c'est tant mieux pour lui et pour nous.

Si Dieu existait, sa seule utilité serait d'être un objet d'excitation et de



L'ADORABLE MÉTISSE

d'Albert PARAZ

— Qu'un type exsude un ouvrage sur l'âme noire, après s'être conscientement documenté en demandant toujours la nègresse au bobinard, ça risque de faire rigoler le monde.

— Paraz a fait son service militaire dans une sorte de camp de concentration, qui plus est, situé au beau milieu du désert. Le rabat de la couverture de « L'Adorable Métisse » prétend que ce livre est une sorte de somme africaine doublée d'un semblant de vision d'un projet d'une possible ou probable mais en tout cas vague et future façon de civilisation bâtarde et africaine. Vu?

La vérité c'est que, clair comme une auge à l'heure du casse-croûte, on y trouve — cela va de soi — à boire et à manger.

Faut aimer ça.

— Des gens parfaitement estimables boivent du coca-cola, d'autres admirent sincèrement Claudel, des dizaines

de milliers de lecteurs lisent « l'Aurore », ne parlons que pour mémoire des masochistes qui assistent aux défilés du 14 juillet ou écoutent religieusement la radio, moi j'ai un faible pour Paraz.

Allez donc expliquer ça.

Enfin les amateurs d'histoire de couchages seront bien servi et la courte préface du Maréchal Juin, de l'Académie française réservera de bien douces joies aux amateurs d'humour noir. C'est toujours ça.

Dans cette préface le Maréchal Juin de l'Académie française parle de « repenser » le monde, brrr ! et de tirer des conclusions « des émotions ressenties au contact de la vie ». Tel que.

Si nos gouvernements n'étaient pas composés d'urububerlus aussi doués pour la psychologie que des manchons de lampe à pétrole, ils confierait une occupation bien absorbante au maréchal. De toute urgence.

LE RESCAPÉ

de Walter GIBSON

ENTRE Ceylan et Sumatra, un transport est coulé pendant la dernière guerre, 135 personnes, hommes, femmes, Hollandais, Javanais, Anglais, dérivant dans un canot destiné à contenir une trentaine de marins. Les assassins, la soif, la faim, la folie, la maladie réduisent à quatre les survivants qui échouent un mois plus tard dans une petite île.

Cette histoire vécue, contée par le seul survivant blanc devrait atteindre une très haute intensité tragique.

Il n'en est rien. La traduction semblant hors de cause, il n'est que trop certain que le sergent Walter Gibson n'est pas doué pour écrire. Il est vrai que, quinze années de bons et loyaux services dans l'armée coloniale ne sont peut-être pas un stimulant intellectuel adéquat pour un bon anglais et qu'une pareille aventure n'arrange sûrement pas un sous-off anglois près de la retraite.

</

Les cheminots sont victimes de la trahison DES CENTRALES F.O., C.F.I.C. et F.G.A. VOICI LES PREUVES !

Nous avons reçu d'un camarade de Sotteville-les-Rouen la documentation ci-dessous qui appuie la confirmation flagrante de la trahison des Centrales sus-indiquées. Nous notons dans l'avis au personnel du S.N.C.F. signé de M. Louis Armand, directeur général, toute la hargne de ce dernier contre les cheminots. Signalons aussi tout son jésuitisme dans les derniers alinéas de son avis. Malgré cela, les cheminots consciens n'avaient pas hésité à cesser le travail, ce qui a motivé la lettre, que nous insérons ci-dessous, avec indication des sanctions.

Les Centrales Jaunes peuvent être fières de leur trahison !

Les cheminots n'ont pas la mémoire courte. — N.D.R.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS REGION DE L'OUEST MATERIEL ET TRACTION 44, RUE DE ROME, PARIS (8^e) Tél. : LABORDE : 48-00 et 90-80

Paris, le 15 juin 1953.

Monsieur X... Auxiliaire SOTTEVILLE BUDDICOM

Je vous informe que pour sanctification d'aujourd'hui de travail dont vous vous êtes rendu coupable le 27 mai 1953, il a été décidé à titre d'avertissement, de vous supprimer, pendant un mois, la gratification mensuelle prévue à l'art. 25.1 du R.P. 21.

Le chef du Service de Matériel et de Traction.

Sigillé : illisible.

Après la grève du 27 mai

Voici les faits qui se sont produits aux ateliers de Sotteville-Budicom. Après l'accord stupide du mai 53, signé par les organisations C.F.T.C., F.O. et F.G., agents de conduite ; quant à la Fédération des Cheminots C.G.T., elle s'est abstenu et a refusé de se joindre à ces autres organisations et a fait le silence, se déclarant même pas aux communications téléphoniques (selon le délégué C.F.T.C.).

Devant le mécontentement général, nous avons fait une grève de deux heures le 27 mai après-midi. La riposte n'est pas fait attendre : demande d'explications que l'on a remise sans la remplir aux délégués qui ont transmis celles-ci au chef d'arrondissement avec une motion expliquant le but de l'arrêt. Ceci au cours d'une réunion après l'heure du travail. Punitio

ne des cheminots classés, perte du 2^e de la prime de fin d'année (600 fr. approximatif). Si l'agent est à l'échelle 4, il perd donc 1.000 francs. Quant aux auxiliaires, la punition a été plus rapide : le mois de juin qui nous a été payé le 3-7, nous avons eu la gratification horaire qui se monte à 4 fr. 20 de l'heure supplémentaire. Côté : 911 fr. pour un O.S.P. à 104 fr. de l'heure, et encore c'est que l'on a été sanctionné pour le mois de juin, qui est un mois fort, 217 heures et que l'arrêt du travail s'est produit au mois de mai qui était facile, 186 heures, donc 31 heures de différence, côte, 150 fr. de retenue illégale.

P.P. (Correspondant)

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Ouest

Avis au personnel

À la suite des négociations qui se poursuivaient depuis quelque temps, M. le ministre des Travaux publics, des Transports et du Travail vient de donner son accord pour qu'une partie de productivité soit attribuée aux cheminots, les modalités d'application de cette mesure ont fait l'objet d'un protocole intervenu entre le ministre des Travaux publics, en accord avec la S.N.C.F. et les organisations syndicales suivantes : Fédération des Syndicats Chrétiens des Cheminots de France et des Territoires d'Outre-mer ; Fédération Syndicaliste F.O. des Travailleurs des Chemins de fer de France et de l'Union Française, Fédération Générale Autonome des Agents de conduite. Ces modalités font aujourd'hui même l'objet des délibérations du Conseil d'administration en vue de leur mise en application qui s'échelonnera sur quatre étapes, les dernières devant avoir lieu en 1955.

Ce protocole comporte notamment :

Une augmentation des primes qui aura lieu dès la première étape et qui sera en moyenne de 10 % sur les primes de rendement de productivité ou de gestion et de 13 % pour les primes de Traction.

Les hiérarchisations en échelon du supplément temporaire et son intégration dans le traitement avec péréquation correspondante des retraites ; cette mesure s'échelonnera sur les deux premières étapes. Enfin l'octroi d'une partie de productivité qui augmentera progressivement à chacune des quatre étapes.

L'ensemble des mesures prévues pour la première étape prend effet du 1^{er} février 1953 et entraîne une augmentation de l'ordre de 4 % du salaire total avec minimum d'environ 1.000 francs par mois à la base à Paris.

Un acompte de 5.000 fr. à valoir sur la solde du mois de juin qui tiendra compte de cette augmentation et des rappels y afférents, sera payé uniformément au début du mois de juin à tous les agents à service continu (agents du cadre permanent et auxiliaires utilisés de façon complète depuis le 1^{er} février 1953).

Je précise que l'attribution de cette partie de productivité qui apporte à la rémunération des Cheminots une amélioration notable, n'est au terme du protocole, liée en rien au problème général des salaires.

J'ai d'autre part enregistré avec satisfaction que tenant compte des efforts ainsi accomplis pour satisfaire leurs revendications, celles des organisations syndicales participantes qui avaient initialement donné à leurs adhérents l'ordre de faire grève le 27 mai, ont annulé cet ordre.

Pour le cas où, malgré les avantages obtenus, d'autres organisations maintiendraient un tel ordre, je crois devoir rappeler au personnel que si les faits de grève se rapportent à un mouvement régulièrement décidé par une organisation syndicale sur le plan national ne sont pas punissables, les textes en vigueur interdisent toute action ou manœuvre tendant à mettre en cause la sécurité, soit à entraver la liberté du travail.

L'acte de grève n'est licite que s'il se traduit seulement par une abstention de service hors du lieu de travail, en outre, les agents affectés à un emploi intéressant la sécurité doivent avoir donné à leur chef un préavis suffisant, faute de quoi, ils s'exposeraient à être considérés en état d'abandon de poste.

Je reste pour ma part confiant dans la sagesse des Cheminots et dans la compréhension qu'ils auront de leur véritable intérêt.

Le Directeur général, ARMAND.

Chez les géomètres

On ignore bien souvent cette profession « dite libérale » qui groupe des clercs de notaire, des négociants d'architecte, des employés, géomètres, sans oublier tous ceux versés dans les métiers indépendants. On les ignore d'autant plus que les ouvriers n'ont jamais oublié leurs services. Quel est, actuellement, l'ouvrier qui peut acquérir une parcelle de terre et la faire délimiter par un géomètre ? Et sur ce terrain bâti une maison d'après les plans dressés par un architecte, le tout soigneusement enregistré par le notaire ?

Malgré tout, cette profession existe, et comme vous le pensez bien, ce ne sont pas ceux qui exposent leurs titres et leurs diplômes qui font le travail, mais bien ceux que ces messieurs exploitent de leur cabinet.

La principale victime de ce métier est le géomètre (plus communément

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FEDERATION ANARCHISTE

L'usine aux ouvriers :: La terre aux paysans

VIVE L'ACTION OUVRIERE

Après le lock-out, Voisin rouvre ses portes

LES usines Voisin avaient lock-outé leur personnel qui refusait une diminution de salaire. Très préventivement, la direction avait fait occuper son usine après le départ des ouvriers, par les C.R.S.

Le patronat n'a pas oublié les grèves de juin 36 et, depuis cette date, est toujours sujet aux angoisses de l'occupation des usines par les ouvriers et surtout, comme l'évolution fait chaque jour des raisons bien connues, on a fait un pas en avant, de la remise en marche des usines sans son concours.

Devant le mécontentement général, nous avons fait une grève de deux heures le 27 mai après-midi. La riposte n'est pas fait attendre : demande d'explications que l'on a remise sans la remplir aux délégués qui ont transmis celles-ci au chef d'arrondissement avec une motion expliquant le but de l'arrêt. Ceci au cours d'une réunion après l'heure du travail. Punitio

ne des cheminots classés, perte du 2^e de la prime de fin d'année (600 fr. approximatif). Si l'agent est à l'échelle 4, il perd donc 1.000 francs. Quant aux auxiliaires, la punition a été plus rapide : le mois de juin qui nous a été payé le 3-7, nous avons eu la gratification horaire qui se monte à 4 fr. 20 de l'heure supplémentaire. Côté : 911 fr. pour un O.S.P. à 104 fr. de l'heure, et encore c'est que l'on a été sanctionné pour le mois de juin, qui est un mois fort, 217 heures et que l'arrêt du travail s'est produit au mois de mai qui était facile, 186 heures, donc 31 heures de différence, côte, 150 fr. de retenue illégale.

P.P. (Correspondant)

Soutenez les grévistes de chez Fournier

Les ouvriers des Etablissements FOURNIER se sont, ce jour, mis en grève pour faire accepter à leur Direction patronale les revendications ci-dessous désignées :

- 10 francs de l'heure pour les ouvriers au salaire horaire ;
- 20 % sur les travaux effectués aux pièces ;
- 30 % pour améliorer leurs conditions de travail, car la chaleur étant insupportable dans les ateliers, les gaz toxiques dégagés par les appareils à peintures, la fumée des corps en combustion (huile, mazout, etc...) ;

Le docteur chargé par la Médecine du Travail de veiller aux mesures de sécurité a constaté lui-même les méfaits que causaient un travail effectué dans de telles conditions.

C'est pourquoi, nous lançons un appel à toute la population de CAVAILLON, en toute fraternité, de nous venir en aide afin que nous puissions faire aboutir nos revendications.

Cette aide que vous ne refuserez pas de nous accorder pourra être sous n'importe quelle forme (dons en espèces, en nature ou autres).

Nous comptons sur votre solidarité, votre générosité, car notre lutte est celle de tous les travailleurs.

A l'avance, nous vous en remercions au nom de tout le personnel des Etablissements FOURNIER.

LE SYNDICAT DES METAUX DE CAVAILLON.

La grève chez les distributeurs pharmaceutiques se poursuit

La grève déclenchée il y a deux jours par les employés des répartiteurs de produits pharmaceutiques se poursuit victorieusement. Les grévistes demandent 30 % d'augmentation et l'octroi d'une prime de vacances de 10.000 fr. Lors d'une dernière entrevue, les Chambres patronales ne voulaient accorder qu'une augmentation maximum de 5 %, la délégation du comité de grève refusa énergiquement.

Les employés de ces entreprises se réunissent aujourd'hui mercredi à la Bourse du Travail.

L'ensemble est décidé à poursuivre la lutte jusqu'à satisfaction totale.

Nous leur faisons remarquer que leur demande d'augmentation hiérarchique, encore une fois, avantagera les hauts salaires et non les petits. Il est préférable de demander une augmentation fixe basée sur le salaire moyen, ce à quoi beaucoup d'employés sont sensibles.

Nouvelles Internationales

L'Union Syndicale Israélite décide son affiliation à la C. I. S. L.

Tel-Aviv. — L'Union Syndicale israélienne a, par 109 voix contre 63, décidé son affiliation à la Confédération internationale des syndicats libres.

Les membres de l'extrême-gauche de l'Union syndicale israélienne doivent se réunir afin de décider de leur attitude à la suite de cette décision.

L'U. S. I. a donc opté pour le bloc américain. Pourquoi n'est-elle pas restée neutre ? Les Internationales syndicales F.S.M. et C.I.S.L. sont aux mains des blocs impérialistes. Les ouvriers d'Israël seront demain sacrifiés pour le capitalisme international.

Les délégués des mineurs anglais renoncent à demander une augmentation de salaire

Hastings. — A l'issue d'un débat de deux heures, le Congrès annuel du Syndicat national des mineurs, qui se tient à Hastings, a décidé d'abandonner une résolution réclamant « une augmentation substantielle » des salaires pour les 700.000 membres de la profession.

Les mineurs seront loin d'applaudir leurs délégués. Ils seront obligés de se serrer une fois de plus la ceinture pour le plus grand bien du capitalisme anglais.

La "Pravda" demande une meilleure répartition des marchandises

Moscou. — La Pravda a lancé un appel en faveur d'une meilleure distribution des marchandises de consommation et de leur vente au public.

Le journal affirme qu'il existe toujours de sérieuses carences dans la répartition bien que l'augmentation du

standard de vie du peuple russe se reflète dans la production accrue des denrées de consommation.

35 ans après la Révolution d'Octobre, tout va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, selon saint Duclos.

A bas la bureaucratie d'Etat !

Vivent les véritables Soviets !

Le P. C. ukrainien reconnaît le bien-fondé des plaintes des consommateurs

Kiev. — Le parti communiste ukrainien a publié un communiqué reconnaissant le bien-fondé des doléances des consommateurs et des usagers, qui se plaints de la qualité médiocre des biens de consommation mis à leur disposition.

Dans de nombreuses villes d'Ukraine les transports publics fonctionnent dans des conditions peu satisfaisantes. Dans d'autres l'approvisionnement en eau est déplorable, et les faubourgs de certaines agglomérations ne reçoivent pas d'électricité.

Grève des employés des postes en Israël

Jérusalem. — Cinq mille employés des Postes ont fait grève hier matin pendant deux heures pour protester contre les retards apportés au paiement de leurs salaires.

L'action directe est la meilleure réponse de l'ouvrier au patronat.

Quelles sont loin et fugitives ses belles photos de la construction de la terre promise.

Le pourcentage de la population sous-alimentée du globe est passé de 38,6 0/0 à 59,5 0/0

Genève. — Le président de la 16^e session du Conseil Economique et Social des Nations Unies, M. Raymond Scheyven, a donné quelques précisions sur le rapport présenté la semaine dernière par l'Organisation des Nations Unies, pour l'alimentation et l'agriculture.

Selon ce rapport, le pourcentage de la population totale du globe qui est sous-alimentée a passé de 38,6 % avant la guerre à 59,5 % aujourd'hui, et sans fausse honte, M. Scheyven affirme : « Ce n'est un secret pour personne que si d'un côté la richesse s'accroît, il en va de même de la misère ».

Trois millions de grévistes au Japon

Face à un projet gouvernemental qui vise à interdire la grève dans les branches d'activité dites de caractère essentiel, plus de trois millions d'ouvriers japonais ont répondu spontanément en se mettant en grève contre ledit projet.

Les services publics, les grandes industries sont particulièrement atteintes, tels que les chemins de fer, l'électricité, les mines, les produits chimiques, les ports et les aciéries.

La grève reste l'arme inaliénable du prolétariat. Les ouvriers japonais viennent de répondre comme il se doit au désir fasciste et totalitaire du gouvernement sous la tutelle américaine.

S'INFORMER POUR MIEUX COMBATTRE

Distribution de tracts ou de bulletins syndicaux

Une réponse ministérielle parue au « J.O. » des débats de l'Assemblée Nationale du 3 décembre 1952 précise qu'aucune disposition de la législation du travail ne vise la distribution de tracts ou de bulletins syndicaux, à la sortie des usines. Seule la loi du 16 avril 1946 relative au statut des délégués du personnel permet aux délégués d'afficher des renseignements sur les emplacements réservés aux communications syndicales et aux portes d'entrée des lieux du travail.

La Cour de cassation a décidé en trois arrêts rendus le 19 et le 26 décembre 1953 que la mise à pied était légale, même en l'absence de règlement intérieur ou de convention collective prévoyant une telle sanction.

La mise à pied constitue en effet une manifestation du pouvoir disciplinaire de l'employeur que celui-ci exerce sous le contrôle de l'autorité judiciaire chargée d'examiner s'il y a lieu, les conditions dans lesquelles a été appliquée cette sanction.

Propagande syndicale à l'intérieur de l'entreprise

Le moment où il prend ses repas à la cantine, le salarié ne cesse pas pour autant de demeurer sous le contrôle et l'autorité de son employeur. Celui-ci a légitimement le droit de faire régner l'ordre et la discipline dans le réfectoire et la propagande syndicale à l'intérieur des locaux soumis à cette discipline constitue une faute qui légitime le congédiement lorsque cette propagande a été la cause de troubles dans l'entreprise.